

Pandémie, confinement

Alors qu'un nouveau confinement se profile, aucun enseignement des précédents confinements et de ses ratés (masques, tests) n'a été tiré, aucune amélioration dans l'anticipation d'une reprise de la pandémie n'est constatée. La confusion sur les personnes prioritaires à vacciner (soignants, puis personnes âgées en EHPAD, puis personnes à risques de plus de 75 ans, puis...), combinée à la lenteur de la mise en œuvre de la vaccination en sont les cruels exemples, que l'on retrouve aussi dans l'Education avec, autre exemple, la gestion des spécialités de Terminale. Malgré ces dysfonctionnements récurrents concernant la santé Publique, le gouvernement sait garder le cap libéral-autoritaire en ce qui concerne la réduction des dépenses publiques, la réforme des retraites ou bien encore la restriction des libertés publiques.

Autre exemple de navigation à -courte- vue, l'annonce par J Castex de la fin de la pratique de l'EPS en espace couvert relève de cette logique. Aucune donnée scientifique ou bilan ne montre une plus forte contamination dans les espaces couverts en EPS. Dans une période où les jeunes ont besoin d'école et d'EPS, cette annonce, avalisée par M. Blanquer, montre bien que l'EPS n'est pas considérée comme « essentielle ». En période hivernale, ne pas utiliser les installations couvertes va entraîner la suppression de nombreux cours et un des rares lieux où les élèves peuvent encore pratiquer une activité physique. Mais alors, pourquoi en première et terminale la pratique des spécialités arts du cirque et danse en intérieur est-elle possible là où l'option danse ne peut l'être. Rien que cette disposition montre l'incohérence des décisions. Le SNEP-FSU ne laissera pas le gouvernement priver les élèves d'une EPS, même affaiblie en terme horaires ou de pratiques et agira pour permettre l'utilisation des équipements couverts avec le respect d'un protocole sanitaire réaffirmé.

Sur le plan sanitaire dans le milieu scolaire, dans un contexte qui impose, selon les mots du ministre de la santé, une surveillance et une vigilance accrue, M. Blanquer en reste à des recommandations « *au cas par cas* », « *si possible* ». Dans ces conditions, comment parler d'un protocole sanitaire renforcé ? Pour garder les établissements scolaires ouverts et protéger les personnels et les élèves, il est impératif que les mesures de protection sanitaires soient améliorées de manière significative.

Les conditions actuelles d'enseignement liées à la pandémie sont très différentes d'un établissement à l'autre notamment entre collèges et lycées, ainsi qu'entre écoles et génèrent une grande fatigue. La majorité des enseignants ne veulent pas recommencer un enseignement à distance, dans lequel ils s'étaient beaucoup investis lors du premier confinement. La charge de travail très importante, les sollicitations quasi permanentes de certains élèves et de leur famille, les problèmes techniques et au final le peu d'efficacité en termes d'apprentissages des élèves ont découragé un grand nombre d'entre eux.